

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 030150 – AFR 57/002/2003

Action complémentaire sur l'AU 56/03 (AFR 57/002/2003 du 25 février 2003)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE / PRISONNIERS D'OPINION

TOGO Marc Palanga (h), responsable de l'Union des forces du changement (UFC)

nouvelle personne menacée :

Mazama Katassa (h), membre de l'UFC

Londres, le 3 mars 2003

Le 26 février, Mazama Katassa, membre de l'Union des forces du changement (UFC), a été arrêté à Sotouboua, dans le centre du Togo. Le 1^{er} mars, il a été transféré dans les locaux de la Gendarmerie de Kara, dans le nord du pays, où il est actuellement détenu au secret.

Amnesty International est préoccupée par la sécurité de cet homme, car d'autres membres de l'UFC, dont Marc Palanga, responsable de ce mouvement, ont récemment été torturés et maltraités par des membres de l'armée togolaise après avoir été arrêtés. L'organisation craint que les gendarmes ne se livrent à des sévices similaires.

Amnesty International estime que Mazama Katassa, tout comme Marc Palanga, a été appréhendé uniquement en raison des activités pacifiques qu'il mène au sein de l'UFC. Elle le considère, par conséquent, comme un prisonnier d'opinion.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en français ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités togolaises à prendre immédiatement des mesures pour empêcher que Marc Palanga et Mazama Katassa ne soient torturés ou soumis à d'autres formes de mauvais traitements, et pour assurer leur sécurité ;
- indiquez qu'Amnesty International considère ces deux hommes comme des prisonniers d'opinion, et demande instamment qu'en tant que tels, ils soient libérés immédiatement et sans condition ;
- priez instamment les autorités de permettre immédiatement à ces deux hommes de recevoir la visite de leurs proches, de consulter un avocat et de bénéficier des soins médicaux éventuellement requis par leur état de santé ;
- demandez instamment qu'une enquête exhaustive soit menée sur les allégations selon lesquelles des membres de l'Union des forces du changement (UFC) maintenus en détention du 9 au 17 février 2003 ont été passés à tabac, et que les responsables présumés de ces agissements soient déférés à la justice ;
- engagez les autorités à mettre un terme aux arrestations arbitraires ainsi qu'aux actes de torture et autres formes de mauvais traitements dont sont victimes des membres de partis d'opposition au Togo.

APPELS À :

Président de la République :

Son Excellence
Monsieur le Général Gnassingbé Eyadéma
Président de la République
Palais présidentiel, Avenue de la Marina
Lomé, Togo

Télégrammes : Président, Lomé, Togo

Fax : +228 221 32 04 (Veuillez préciser : « À l'attention du
Président de la République »)

Courriers électroniques : presidence@republicoftogo.com

Formule d'appel : Monsieur le Président de la République,

Ministre de la Justice :

Katari Foly-Bazi
Ministre de la Justice et Garde des Sceaux
Ministère de la Justice, Avenue de la Marina
Rue Colonel le Roux
Lomé, Togo

Télégrammes : Ministre de la Justice, Lomé, Togo

Fax : +228 221 22 06

Formule d'appel : Monsieur le Ministre,

Ministre de l'Intérieur :

Monsieur Akila Eso Boko
Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
Rue Albert Sarraut
Lomé, Togo

Télégrammes : Ministre de l'Intérieur, Lomé, Togo

Courriers électroniques : info@republicoftogo.com

(Cette adresse étant utilisée par tous les ministères, veuillez
préciser dans votre courrier : « À l'attention du ministre de
l'Intérieur »)

Formule d'appel : Monsieur le Ministre,

COPIES aux représentants diplomatiques du Togo dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 14 AVRIL 2003, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*